

## L'immigration sri lankaise en France

Trajectoires, contours et perspectives

**Anthony Goreau-Ponceaud**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/671>

DOI : [10.4000/hommesmigrations.671](https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.671)

ISSN : 2262-3353

### Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

### Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2011

Pagination : 26-39

ISSN : 1142-852X

### Référence électronique


Anthony Goreau-Ponceaud, « L'immigration sri lankaise en France », *Hommes & migrations* [En ligne], 1291 | 2011, mis en ligne le 31 décembre 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/671> ; DOI : [10.4000/hommesmigrations.671](https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.671)

---

# L'immigration sri lankaise en France

## Trajectoires, contours et perspectives

Par Anthony Goreau-Ponceaud,  
géographe, maître de conférences à l'université de Bordeaux-IV, UMR ADES CNRS



C'est le jour anniversaire de la fin de la guerre civile à Sri Lanka qui marque symboliquement la souffrance de la communauté. Les Tamouls vont entamer leur marche qui les mènera de l'École militaire au parvis des droits de l'homme au Trocadéro. Des jeunes se sont grimés en militaires cinghalais, ils font semblant de surveiller la foule d'un air menaçant, Paris, juin 2011 © Vasantha Yoganathan

La présence des Sri Lankais en France a pour toile de fond la guerre civile qui a opposé, de 1983 à 2009, le gouvernement sri lankais aux Tigres tamouls. Dans l'Hexagone, les Tamouls sri lankais se sont surtout installés en Île-de-France. Leur chaîne migratoire s'appuie sur un vaste réseau de solidarité communautaire, dont l'un des maillons centraux est le quartier de La Chapelle dans le nord de Paris. S'ils veillent à préserver les éléments culturels qui fondent leur identité, les migrants sri lankais veulent offrir à leurs enfants une éducation française.

L'immigration sri lankaise en France est majoritairement tamoule, une majorité qui ne reflète pas la composition ethnolinguistique de l'île. C'est dans l'émergence d'une guerre civile, dans les années soixante-dix, opposant le mouvement séparatiste tamoul aux forces cinghalaises au pouvoir à Colombo, que cette immigration s'est intensifiée. Ce séparatisme, expression de la mobilisation d'une minorité autochtone autour de revendications politiques et linguistiques, est le fruit d'une entreprise politico-militaire fondée sur une puissante organisation – les LTTE (*Liberation Tigers of Tamil Eelam*) ou Tigres tamouls – officiellement anéantie au cours des offensives militaires meurtrières d'avril-mai 2009 qui ont mis fin à la guerre, générant une hausse des premières demandes d'asile sri lankaises en France (+33 % par rapport à 2008), la demande d'asile sri lankaise en France restant la plus importante du continent asiatique depuis 1983.

## La France : un choix par défaut

Si les Sri Lankais ont fait le choix de s'installer en France à partir du début des années quatre-vingt, c'est par défaut. Leur choix se portait en priorité sur l'Angleterre, cela s'expliquant par les origines britanniques de la colonisation de l'île qui avait privilégié la minorité tamoule et par la pratique de la langue anglaise. Néanmoins, du fait du durcissement des lois sur l'immigration (*Immigration Act* de 1971 visant à réduire l'immigration en provenance des pays du Commonwealth), les candidats à l'émigration en Angleterre ont dû stopper leur périple en France. Ils ont formé le premier noyau de demandeurs d'asile sri lankais. C'est comme cela que l'on a assisté, entre les stations de métro La Chapelle et Gare-du-Nord, entre les X<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> arrondissements de Paris, à la constitution progressive d'un entre-soi<sup>(1)</sup>. Si l'on tient compte de la morphologie du quartier, cet entre-soi que les Tamouls appellent "La Chapelle" a toutes les caractéristiques d'une porte d'entrée. Inséré entre deux gares (gare de l'Est et gare du Nord), limitrophe au nord des quartiers immigrés d'implantation plus ancienne que sont Barbès, Château-Rouge et la Goutte-d'Or, offrant une importante concentration d'hôtels modestes et peu coûteux, ce quartier semble proposer, plus qu'ailleurs, des facilités pour s'établir seul, sans relais communautaire. D'autres vont emprunter de nouvelles voies, principalement terrestres et par l'est de l'Europe, afin d'atteindre la Suisse ou l'Allemagne. Au cours de ces premières années d'émigration, les destinations les plus plébiscitées restent le Canada, l'Angleterre, la Nouvelle-Zélande, le Danemark, la Norvège et la Suisse. Il faut préciser que l'Allemagne, la Grèce, l'Italie et la France sont des seconds choix. Pourtant, dès 1999, la France apparaît comme la deuxième terre d'asile pour les Tamouls sri lankais, juste derrière l'Union indienne (voir tableau 1)<sup>(2)</sup>.

**Tableau 1 - Réfugiés sri lankais et territoires d'asile  
(au 31/12/1999)**

Pays	Nombre de demandeurs d'asile	Valeur relative (en %)
<b>Inde</b>	66 400	55.01
<b>France*</b>	15 900	12.92
<b>Canada**</b>	9 700	8.04
<b>Allemagne*</b>	9 200	7.62
<b>Royaume-Uni*</b>	8 300	6.88
<b>Suisse</b>	4 300	3.56
<b>Norvège*</b>	2 300	1.91
<b>Pays-Bas*</b>	2 100	1.74
<b>Autres</b>	2 500	2.07
<b>Total</b>	<b>120 700</b>	<b>100</b>

Source : *Les Réfugiés dans le monde. 50 ans d'action humanitaire*. Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), annexe 7, 2000.

Notes : \*Nombre de réfugiés estimé par le HCR, à partir des arrivées de réfugiés et/ou de la reconnaissance des demandeurs d'asile comme réfugiés au cours des dix dernières années. Ces estimations ne tiennent pas compte des réfugiés réinstallés.

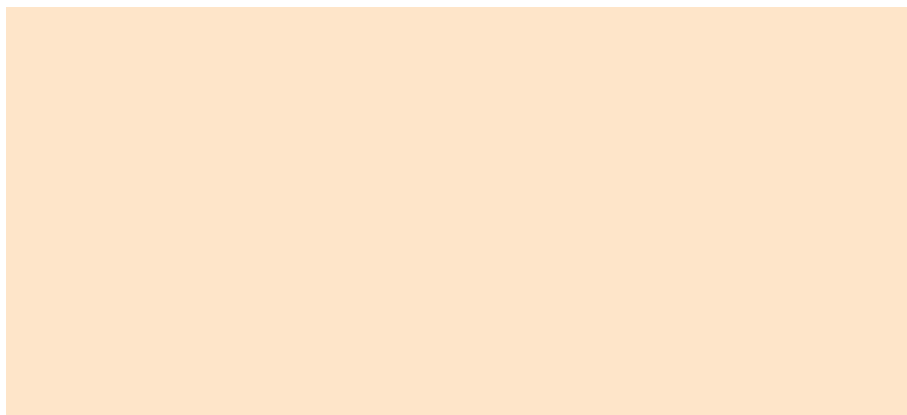
\*\*Nombre de réfugiés estimé par le HCR, à partir des arrivées de réfugiés et/ou de la reconnaissance des demandeurs d'asile comme réfugiés au cours des cinq dernières années. Ces estimations ne tiennent pas compte des réfugiés réinstallés.

Au sein de cette migration, deux grandes phases sont à distinguer, qui tiennent compte de la constitution progressive des chaînes migratoires : les migrants des années soixante-dix et quatre-vingt – des propriétaires terriens vellalar de haute caste provenant principalement de zones rurales et semi-urbaines de la péninsule de Jaffna –, qui constituent le premier noyau de demandeurs d'asile, et ceux des années quatre-vingt-dix et deux mille – majoritairement des Karaiyar (principalement catholiques) issus du milieu urbain de la péninsule de Jaffna et de la région de Vanni. Entre 1979 et 1983, les Sri Lankais continuent d'arriver en France mais s'y trouvent dans une situation très précaire : le conflit au pays n'a pas encore été vraiment reconnu par l'administration française et presque tous sont déboutés dans leur demande d'asile. À la suite des violents événements de Colombo en 1983 (*Black July Pogrom*<sup>(3)</sup>) et jusqu'en 1987, l'afflux de Tamouls redouble. Des femmes avec leurs enfants commencent à rejoindre des maris qui n'ont pas encore obtenu de réponse à leur demande d'asile. Cette précoce féminisation de la migration aura des répercussions importantes sur la structuration d'un lien diasporique par le biais de stratégies matrimoniales transnationales. C'est alors la période où, dans toute l'Europe, a lieu le débat sur les réfugiés politiques et les réfugiés économiques, et qu'en France les associations, les organismes d'accueil et la presse s'interrogent autant

sur la gravité réelle de la situation des Tamouls à Sri Lanka que sur la précarité de leurs conditions de vie sur le territoire français. En l'espace d'une décennie en Europe, plus de 145 000 Sri Lankais ont demandé l'asile (voir graphique 1), les demandes atteignant leur paroxysme en 1991.

À partir de 1988, la reconnaissance du statut de réfugié aux Tamouls devient quasiment systématique. Fin 1991, l'Office français des réfugiés et apatrides (l'Ofpra) régularise même sous ce statut tous les dossiers en attente. Quant aux déboutés, ils ont le plus souvent bénéficié de plusieurs autres mesures de régularisation avec un statut de travailleur immigré. La demande d'asile sri lankaise en France est toutefois scandée par de nettes augmentations qui sont toujours à relier à la situation géopolitique à Sri Lanka. Pour illustration, l'augmentation des premières demandes d'asile (voir tableau 2) entre 2002 et 2004 est à mettre en relation avec "l'échec" du cessez-le-feu de 2002.

### Graphique 1 - Les demandeurs d'asile sri lankais en Europe occidentale entre 1990 et 1999



Source : *Les Réfugiés dans le monde. 50 ans d'action humanitaire*. Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), annexe 10, 2000.

Le taux d'accords pour les Sri Lankais a toujours été élevé. Mais, à bien y regarder (voir tableau 3), on se rend compte que ce taux d'accords n'a fait que chuter depuis 1999 pour atteindre seulement un peu plus de 5 % en 2006. Cette dégringolade est à mettre en résonance avec le fait notamment que le LTTE est interdit dans de nombreux pays. Il est classé comme mouvement terroriste en Inde (*Prevention of terrorism act*, 2002, POTA), aux États-Unis (*Foreign terrorist organisation*, octobre 2003), en Grande-Bretagne, au Canada, en Australie et en Malaisie. De plus, il est considéré

**Tableau 2 - Demandes d'asile des Sri Lankais en France et pourcentage d'accords**

Année	Première demande d'asile des Sri Lankais hors mineurs accompagnants et hors réexamens	Âge moyen lors de la première demande d'asile	Pourcentage de femmes lors de la première demande d'asile	Part des premières demandes des Sri Lankais par rapport à l'ensemble des premières demandes	Pourcentage d'accords
1996	1169	NC	NC	8,2%	NC
1997	1582	NC	NC	9%	NC
1998	1832	NC	NC	8,2%	NC
1999	2001	NC	NC	6,5%	43,2%
2000	1879	NC	NC	4,8%	43,2%
2001	2000	NC	NC	4,2%	33,5%
2002	1992	NC	NC	3,9%	22%
2003	1967	NC	NC	3,8%	14%
2004	2090	NC	NC	4,1%	9,9%
2005	1894	NC	30,5	4,4%	4,9%
2006	1993	31,8	30	7,6%	5,1%
2007	1845	32,9	30	7,75%	16,9%
2008	1962	32,8	29	16,9%	12,5%
2009	2617	32,6	28	19,6%	24,1%

Source : d'après les rapports d'activité de l'Ofpra. NC = non communiqué.

par les spécialistes comme le mouvement terroriste le plus violent et le plus efficace au monde. L'Union européenne n'a, quant à elle, classé le LTTE comme organisation terroriste que le 29 mai 2006. Cependant, la nette augmentation du taux d'accords à partir de 2007 et l'explosion des premières demandes d'asile en 2009 sont à mettre en relation avec l'aggravation du conflit à Sri Lanka comme on l'a vu en introduction. La typologie sociologique de la demande sri lankaise est assez constante. Il s'agit à 90 % de Tamouls de la péninsule de Jaffna ou de l'Est, pour environ un tiers de catholiques et de jeunes (entre 20 et 29 ans pour près de la moitié en 1994) et deux tiers d'hindous<sup>(4)</sup>. En 2009, l'âge moyen de la première demande d'asile était de 32,6 ans (voir tableau 2. Les évolutions ont concerné l'origine socioprofessionnelle et le sexe. En effet, il semble que le niveau d'études a eu tendance à baisser au fil du temps. Et la demande, essentiellement masculine au départ, s'est féminisée pour atteindre 28 % des premières demandes d'asile en 2009 et 36 % de l'ensemble des réfugiés statutaires.

**Tableau 3 - Estimation du nombre de réfugiés statutaires sri lankais en France au 31 décembre de chaque année (hors mineurs accompagnés)**

Année	Pourcentages de femmes	Pourcentages d'hommes	Total	Total Asie	Part des Sri Lankais par rapport à l'ensemble des nationalités
2009	36	64	19 299	59 028	19,6%
2008	36	64	17 559	55 773	16,9%
2007	36	64	16 555	54 289	19,8%
2006	37	63	15 654	52 808	12,7%
2005	NC	NC	15 602	52 812	13,1%
2004	38	62	15 304	53 009	13,9%
2003	37,6	62,4	15 062	52 900	15%
2002	37,4	62,6	15 938	57 728	15%
2001	37,4	62,6	15 774	60 465	16%
2000	38	62	15 183	63 511	14%

Source : d'après les rapports d'activité de l'Ofpra. (NC = non communiqué).

## Vers la constitution de chaînes migratoires

Ce sont ces premières demandes d'asile dans les années soixante-dix qui ont contribué à former une véritable chaîne migratoire. En conséquence, à partir des années quatre-vingt-dix, le contexte d'accueil change face à la constitution progressive d'une communauté : les Tamouls sri lankais délaissent l'accueil dans les structures (Dispositif national d'accueil ou DNA) pour l'aide des compatriotes. En raison de la constitution d'une chaîne migratoire bien organisée, on assiste à partir du milieu des années quatre-vingt-dix à un bouleversement des trajectoires résidentielles : les XX<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> arrondissements deviennent des lieux de passage pour les primo-arrivants ou familles rejoignantes qui se dirigent, en raison de la féminisation de la migration et du regroupement familial, vers les villes de banlieue. Ces nouvelles trajectoires résidentielles ont pour conséquence, d'une part, une dilution résidentielle des Tamouls dans les communes du nord (Sarcelles, Garges-lès-Gonesse, La Courneuve, Villiers-le-Bel, Le Bourget, Le Blanc-Mesnil, Saint-Denis, Aubervilliers) et de l'est (Montreuil, Chelles, Boissy-Saint-Léger) de la périphérie parisienne et, d'autre part, une dissociation entre lieu de résidence et lieu d'approvisionnement. Si bien qu'aujourd'hui La Chapelle ne compte qu'un faible pourcentage de résidents tamouls.

Entre ces deux phases, les routes migratoires empruntées divergent elles aussi : elles se sont multipliées au gré des bouleversements géopolitiques. À la simplicité des routes terrestres des années soixante-dix et quatre-vingt (où l'entrée sur le continent européen se faisait via l'Ukraine, la Turquie et Berlin-Est<sup>(5)</sup>) s'oppose la complexité des routes empruntées après 1991. Les pays traversés deviennent plus nombreux, allongeant la durée du trajet et le nombre de passages de frontières (à partir du milieu des années quatre-vingt-dix, un grand nombre de Sri Lankais, en France, sont passés par l'Inde puis l'Afrique subsaharienne ou/et l'Afrique du Nord, avant de monter dans des embarcations sommaires pour gagner les portes de l'Europe).

Les épreuves de la route marquent les migrants et contribuent à leur forger une identité collective, tandis que leur identité personnelle est souvent aliénée (il leur faut régulièrement déchirer tout papier d'identité). À destination, les exilés sont épaulés par des parents ou des relations qui les logent (la limite entre solidarité et exploitation est souvent ténue), mais la tension ne disparaît pas, il faut rapidement faire l'apprentissage d'une langue inconnue, s'inventer une histoire de vie et s'y tenir pour obtenir le statut de réfugié<sup>(6)</sup>. Les conditions du voyage contribuent également à forger une image marchande de l'asile, puisque les passeurs et la communauté en font une affaire d'argent. De plus, pour les réfugiés sri lankais ou les demandeurs d'asile, les réseaux d'émigration fonctionnent souvent par dette : la priorité est de rembourser les différents emprunts et crédits qui ont été contractés pour payer le transport vers l'Europe (le coût moyen avoisine les 10 000 euros).

Le migrant dispose à plus d'un titre d'un champ d'action assez réduit. L'entrée des Sri Lankais sur le marché du travail est dès lors déterminée par de lourdes obligations financières. Bon nombre de Sri Lankais de la première génération travaillent principalement dans l'économie ethnique (commerce ou restaurant familial, services linguistiques semi-professionnels, agences de voyages), les services urbains (sociétés de nettoyage), comme caissiers dans les supermarchés près de Paris, comme plongeurs dans les restaurants de la capitale. Le mauvais niveau de français des primo-arrivants constitue un frein majeur à leur évolution professionnelle, ce qui les voue aux petits boulots et à l'économie informelle, où ils ont souvent un statut précaire, non salarié et sans protection sociale. Pour beaucoup de ces primo-arrivants, y compris chez les diplômés, l'investissement dans l'éducation des enfants est très important, car l'émigration s'est traduite par un déclassement socioprofessionnel. La réussite scolaire des enfants vient donc annuler symboliquement la disqualification socioprofessionnelle des parents. Dans cette perspective, la nationalité française est également envisagée comme un droit auquel ils peuvent prétendre et qui peut faciliter leur insertion socioprofessionnelle et surtout celle de leurs enfants (une grande part des migrants sri lankais ont fait la demande de naturalisation).



## Organisation et structuration de la vie communautaire en France

Les populations immigrées tamoules sri lankaises se distinguent par leur très forte concentration géographique en Île-de-France. En province, seules les villes de Strasbourg et Lyon ont su capter des flux de cette importante immigration, évaluée à 150 000 personnes par les chercheurs. L'insertion sociospatiale des Sri Lankais est marquée par une dissociation entre lieu de résidence et lieu d'activité professionnelle. Le quartier parisien de La Chapelle offre le meilleur exemple de ce phénomène, de même que le quartier La Courneuve-8 mai 1945, situé au terminus de la ligne 7 du métro parisien.

La Chapelle n'est pas seulement un port de première entrée défini en tant que tel par la solidité des chaînes migratoires, c'est également le cœur d'un vaste réseau de solidarité communautaire, dont la singularité provient de cette dissociation générant une spécialisation spatiale dans des fonctions urbaines d'approvisionnement.

Le spectacle de *Puranaanooru* (Une histoire légendaire). La pièce rassemble danse et reconstitutions théâtrales de l'histoire de Sri Lanka. Les actes sont entrecoupés de discours politiques. Ici, Shalini Sakthi, présidente de la plus importante association tamoule d'Île-de-France (La Maison du Tamil Eelam), va entrer en scène, Sevran, août 2010 © Vasantha Yoganathan

On y recense notamment 178 commerces (comptage effectué en 2008 et mis à jour en février 2010) possédés et mis en valeur par des Sri Lankais. Le commerce est souvent considéré par la communauté comme un moyen de contourner les obstacles d'un marché du travail discriminatoire et joue un rôle important dans les stratégies de positionnement identitaire. Cette centralité est également un espace de socialisation. On y recense de nombreuses associations culturelles, plusieurs écoles de tamoul (réseau *tamoulcholaï*), de *bharata natyam* (danse classique originaire du sud de l'Inde) et deux temples hindous, complétés de onze autres dans les communes d'Île-de-France. Parmi les 14 temples, 11 ont été bâtis par des Tamouls sri lankais ; la distribution spatiale de ces édifices suit l'accroissement de la communauté et sa diffusion en Île-de-France. Rappelons qu'à leur arrivée, les Tamouls sri lankais, à défaut de trouver un temple hindou déjà établi, se sont rabattus sur le Sacré-Cœur. Selon Gérard Robuchon, cette église possède certaines références : "*Située au sommet d'une petite montagne, elle demande une ascension pour y accéder ; large et visible, elle s'impose à la vue comme la maîtresse de Paris ; ses coupoles volumineuses et blanches rappellent aussi bien les stupas bouddhistes par leur rondeur que les églises ceylanaises par leurs façades vastes et blanches*<sup>(7)</sup>."

Parmi ces temples, celui de l'association Sri Manicka Vinayakar Alayam, fondé le 4 février 1985, s'affiche comme le temple hindou de Paris du fait qu'il est le seul à avoir eu l'autorisation par la Préfecture d'organiser une fête en l'honneur de Ganesh. L'arrivée de ce dieu constitue une saisissante interrogation sur l'urbanisme contemporain, dans sa confrontation du global au local, d'autant qu'elle est susceptible de participer à la requalification urbaine d'un quartier par ses habitants. Le temps ritualisé de la procession conduit à une délimitation sanctifiante de l'espace et permet de se rendre visible aux yeux de tous. Le parcours inchangé de la procession depuis 1996 (date à laquelle elle a eu lieu pour la première fois) joue un rôle décisif dans l'élaboration d'une conscience collective unifiée et tend à terme à consolider des dynamiques que l'on pourrait rapidement qualifier d'ethniques. Accompagnant ces constructions de temples, on enregistre l'émigration hors de Sri Lanka et d'Inde d'artisans qualifiés (sculpteurs, architectes) et de prêtres chargés de les faire vivre. À partir du témoignage des prêtres du temple de Shiva de La Courneuve mais également de celui de Ganesh et de Murugan de Paris, recueillis en 2007 et 2008, on constate que les éléments nécessaires à la renaissance de l'hindouisme local puisent leur substance dans un espace mondial, celui d'une diaspora dont les contours sont problématiques. Les statues (ou *mûrtis*) proviennent d'Inde, de Sri Lanka et de Singapour ; les propriétaires des temples lors de leur édification suivent scrupuleusement les règles du *Vâstu hâstra*<sup>(8)</sup> et les *sthâpatis*<sup>(9)</sup> viennent de l'ensemble de l'espace diasporique. Enfin, les prêtres ou *pûjârî* migrent aussi et viennent par roulement de trois ans de

Jaffna, Madurai et Chennai en particulier. Par ailleurs, ces lieux, témoins d'une certaine mondialisation de l'hindouisme<sup>(10)</sup>, permettent une socialisation et un contrôle communautaires. D'autant que la pratique religieuse des Tamouls sri lankais s'est intensifiée avec leur arrivée en France. On peut interpréter cela comme le résultat de l'appartenance à un groupe minoritaire dans une société que l'on dit souvent laïque mais qui est surtout multiconfessionnelle, multireligieuse, et où il est important de

**Tableau 5 : Associations hindoues en Île-de-France**

Noms des associations religieuses hindoues	Localisation	Divinité(s) tutélaire(s)	Origine géographique du fondateur
<b>Adhiparasakthi Kovil</b>	Aubervilliers	(Mâry)Ammâ	Sri Lanka
<b>Ayyapa Seva Sangham France</b>	Drancy	Ayyapa	Tamil Nadu
<b>Ayyapan</b>	La Plaine-Saint-Denis	Ayyapa	Sri Lanka
<b>Muthumari Amman Temple</b>	Paris	(Mâry)Ammâ	Sri Lanka
<b>Sabariyassam Manchamatha temple</b>	La Courneuve	Ayyapa	Sri Lanka
<b>Sathya Naarayana Padhuka Temple</b>	Ivry/Seine	Shiva	Sri Lanka
<b>Sivan Parvathi Association</b>	La Courneuve	Shiva	Sri Lanka
<b>Sri Ash Tala Lakshmi Derasthanam</b>	Choisy-le-Roi	Vishnou	Sri Lanka
<b>Sri Manicka Vinayakar Alayam</b>	Paris	Ganesh	Sri Lanka
<b>Sri Muthukumaraswamy Alayam</b>	Paris	Muruga(n)	Sri Lanka
<b>Sri Shity Vinayagar Temple</b>	La Courneuve	Ganesh	Sri Lanka
<b>Sundara Vinayagar</b>	Garges-lès-Gonesse	Ganesh	Sri Lanka
<b>Temple de Siva France</b>	Savigny-le-Temple	Shiva	Pondichéry
<b>Temple Sri Mourugane</b>	Chelles	Muruga(n)	Pondichéry

Source : Recensement personnel (Goreau, 2008).

se distinguer pour exister en tant que groupe singulier. Cette peur d'une perte des repères religieux génère un nouvel intérêt pour l'hindouisme, si bien que ces édifices ne sont pas que de simples lieux de socialisation, ils génèrent un processus de formation identitaire.

Malgré l'importance des rituels et des prières domestiques prenant lieu et place autour de "*l'étagère à bons dieux*" ou du placard à balais nouvellement transformé en autel pour créer un espace symbolique singulier – "*point de départ et de retour pour tout itinéraire qui mène au monde extérieur, c'est-à-dire le monde environnant qui est étranger aux références tamoules*"<sup>(11)</sup> –, les temples pour les Tamouls (hindous ou non) ont acquis une importance spécifique.

## Une immigration politiquement active ?

La production de signifiants culturels et de pratiques sociales continue d'alimenter la construction d'une identité tamoule. De plus, le contexte particulier de cette immigration contribue à former une communauté unie et relativement fermée. Il semblerait que cinq éléments liés au conflit à Sri Lanka génèrent des conditions sociales, spatiales et politiques singulières, qui ont progressivement conduit à la formation d'intenses liens communautaires. Premièrement, le flot de demandeurs d'asile à la fin des années soixante-dix dans les pays occidentaux a contribué à l'établissement de pôles diasporiques. Cette diffusion spatiale s'est faite à diverses échelles : pays, villes et aires urbaines. Deuxièmement, ces polarités ont été progressivement renforcées par les réseaux sociaux établis par les demandeurs d'asile. Troisièmement, ces arrivées étant de plus en plus nombreuses, on a assisté à la formation d'ethnoterritoires et d'aires urbaines ethniquement spécialisées à l'instar des phénomènes qui ont pu être décrits concernant La Chapelle<sup>(12)</sup>. Quatrièmement, alors que les premiers migrants, du fait de leur faible nombre, se sont facilement mélangés aux autres groupes, les nouveaux arrivants n'entretiennent pas le même rapport à l'altérité. Enfin, si l'Inde durant les événements de 1983 a soutenu les militants tamouls de Sri Lanka, depuis les années quatre-vingt-dix la situation a changé. L'Inde n'est plus une terre d'asile pour les militants. C'est ce qui a aussi motivé le changement de direction de la migration des Tamouls vers les pays du Nord.

Par ailleurs, l'une des singularités de cette immigration est sa forte mobilisation politique qui se manifeste par l'existence d'un tissu associatif très dense au fonctionnement transnational. D'une manière générale, le schéma associatif suit le modèle des poupées gigognes, avec, en élément central, le Comité de coordination des Tamouls en France (CCTF), qui coordonne l'ensemble des actions en direction de la

communauté. Cette branche française du Comité de coordination des Tamouls a été créée à Paris en 1981. Ses membres ont, au cours des années quatre-vingt-dix, réorienté leurs activités en substituant à l'aide administrative et sociale aux primo-arrivants une approche culturelle et communicationnelle auprès des familles tamoules anciennement installées (cours de langue, soutien scolaire et encadrement de la jeunesse par le biais des temples communautaires). Cette réorientation s'est concrétisée par la mise en place de tout un ensemble d'associations (association des étudiants tamouls, des femmes tamoules, de la jeunesse tamoule, des sportifs tamouls) plus ou moins liées, jusqu'en 2009, au LTTE.

Mais, depuis les multiples arrestations de certains membres du CCTF en 2007, le comité fait face à une crise de légitimité. C'est pourquoi un certain nombre d'acteurs de la communauté, particulièrement au sein de la deuxième génération, se sont investis dans la vie politique locale. Ainsi, aux élections municipales de mars 2008, 7 candidats tamouls originaires de Sri Lanka ont été élus en Île-de-France. De même, lors des dernières élections européennes de juin 2009, figurait sur la liste d'Europe Écologie, en huitième position, dans le département de la Seine-Saint-Denis, l'ancienne secrétaire du CCTF. Depuis la conclusion militaire du conflit sri lankais en 2009, de nouvelles associations tamoules ont vu le jour en France, telle que la Maison du Tamil Eelam-France (MTE, dont le président, Thiruchchoti Thirukulasingam, est un ancien membre du CCTF).

La MTE a notamment organisé, les 12 et 13 décembre 2009, un référendum auprès de la population tamoule sri lankaise vivant en France afin de se prononcer sur

la création d'un État tamoul séparé : le Tamil Eelam, selon la résolution Vaddukoddai de 1976. Ce référendum interne organisé dans plusieurs villes de France sur l'avenir politique du peuple tamoul a permis à cette population de faire connaître ses aspirations politiques à la communauté internationale. Les votes ont également servi à élire les 135 représentants de l'Assemblée consultative issue de la diaspora (gouvernement transnational du Tamil Eelam), des États-Unis à la Malaisie en passant par l'île Maurice et l'Afrique du Sud, entre autres.

La MTE est également un des membres fondateurs du Global Tamil Forum, une organisation internationale regroupant des associations et organisations anciennement pro-LTTE, qui vise à promouvoir le droit des Tamouls en tant que peuple et nation, à empêcher la colonisation de la patrie du peuple tamoul par la majorité cinghalaise et à œuvrer pour l'établissement d'un État indépendant et souverain.

**L'Inde n'est plus une terre d'asile pour les militants. C'est ce qui a aussi motivé le changement de direction de la migration des Tamouls vers les pays du Nord.**

## Conclusion

Les Tamouls sri lankais s'efforcent d'assurer le lien avec leur référent-origine par la création de saillances identitaires qui remplissent des fonctions à la fois économiques, sociales, politiques, culturelles et cultuelles. Des lieux particuliers, tels que La Chapelle, sont l'expression de la vitalité de cette communauté. Ce quartier est un territoire où se jouent, se construisent et s'inventent des logiques identitaires participant à la construction d'un chez-soi déterritorialisé. En même temps, une telle concentration urbaine est un lieu privilégié d'échanges à l'intention des membres de la communauté bien sûr, mais aussi à celle de la société française et des autres minorités nationales ou non. Et, par le dynamisme de ses réseaux, les Tamouls sri lankais assurent pour les autres communautés sud-asiatiques, à travers ce patrimoine communautaire, la mise en place d'une identité renaissante, non pas à l'identique, en descendance, mais dans un cadre de placement qui est justement celui d'une diaspora dont les contours et le cœur même sont problématiques.

Si la figure de l'autre est nécessaire pour s'affirmer soi-même et pour fixer des frontières spatio-culturelles qui permettent de se reconnaître via un acte de marquage territorial, cette identité locale ne semble prendre sens que par rapport à une histoire mondialisée, celle d'un conflit sanglant, qui passe par la mise en place d'une sorte de nationalisme à longue distance. Enfin, cette immigration rappelle à la société française l'impérieuse nécessité de reconstruire une théorie de l'universalisme démocratique fondé sur le besoin de reconnaissance des identités individuelles et collectives. ■

## Bibliographie

- Anderson Benedict, *L'Imaginaire national. Réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris, La Découverte, 1996, 213 p.
- Cheran Rudhramoorthy, *Diaspora Circulation and Transnationalism as Agents for Change in the Post Conflicts Zones of Sri Lanka*, Toronto, Department of sociology and centre for refugees' studies, York University, 2003, 27p.
- Goreau-Ponceaud Anthony, "La diaspora tamoule, trajectoires spatio-temporelles et inscriptions territoriales en Île-de-France", Bordeaux, université de Bordeaux-III, thèse de doctorat de géographie, 2008, 427 p.
- Goreau-Ponceaud Anthony, "La diaspora tamoule en France : entre visibilité et politisation", in *Echogéo*, 2009. En ligne : <http://echogeo.revues.org/index11157.html>
- Goreau-Ponceaud Anthony, "Visibilité et mobilisation politique : quand diaspora rime avec reconnaissance", in Delon Madavan, Gaëlle Dequirez, Éric Meyer (dir.), *Les Communautés tamoules et le Conflit sri lankais*, Paris, L'Harmattan, collection "Géographie et cultures", 2011, chp. 5, pp. 127-152.
- Goreau-Ponceaud Anthony, "La Chapelle, un théâtre monde", in *E-Migrinter*, n° 4, 2009, pp. 58-69.
- Guilmoto Christophe, "Le cycle migratoire tamoul", in *REMI*, vol. 7, n° 1, 1991, pp. 123-150.

- Jones Graham, “Le trésor caché du quartier indien : esquisse ethnographique d’une centralité minoritaire parisienne”, in *REMI*, vol. 19, n°1, 2003, pp.233-243.
- Percot Marie, Tribess Andrea, Robuchon Gérard, “Tamouls sri lankais en France”, in *Migrations études*, n° 59, 1995, pp. 1-8.
- Robuchon Gérard, “Étagères à bons dieux. Autels domestiques tamouls en immigration”, in *Ferveurs contemporaines – Textes d’anthropologie urbaine offerts à Jacques Gutwirth*, réunis par Colette Pétonnet et Yves Delaporte, Paris, L’Harmattan, collection “Connaissance des hommes”, 1993, pp. 127-138.  
En ligne : <http://halshs.ccsd.cnrs.fr/halshs-00003996>
- Robuchon Gérard, “Pratiques sociales et pratiques religieuses des Tamouls au Sacré-Cœur de Paris”, in Marc H. Pialat (dir.), *Vers des sociétés pluriculturelles : études comparatives et situation en France*, Paris, ORSTOM, 1987, pp. 332-336.
- Sekhar Radhika. “Global Reconstruction of Hinduism : a case study of Sri Lankan Tamils in Canada”, Ottawa, université d’Ottawa, 2001, 261 p. (Thèse de doctorat en géographie, Ottawa, 2001, dirigée par O. Beyer.)
- Wayland Sarah, “Ethnonationalist networks and transnational opportunities: the Sri Lankan Tamil diaspora”, in *Review of International Studies*, vol. 30, n°3, 2004, pp. 405-426.

## Notes

1. Voir à ce sujet la contribution de Philippe Gazagne dans ce dossier.
2. Les Tamouls sri lankais en France forment le 4<sup>e</sup> groupe le plus important de cette migration derrière le Canada, l’Angleterre et l’Australie (trois pays anglophones).
3. Le “Pogrom du Juillet noir” est ordinairement considéré comme le début de la guerre civile à Sri Lanka. Le 23 juillet 1983, une attaque des LTTE contre une unité militaire gouvernementale à Jaffna coûte la vie à 13 soldats sri lankais. L’enterrement, deux jours plus tard, de ces soldats dans la capitale, Colombo, déclenche en représailles contre la communauté tamoule des pogroms connus sous le nom de “Pogrom du Juillet noir” (*Black July Pogrom*). Les violences (meurtres, pillages, incendies) provoquées par des groupes de civils cinghalais s’étendent aux principales villes sri lankaises majoritairement cinghalaises. Diverses ONG et agences internationales ont estimé qu’entre 1 000 et 3 000 Tamouls ont été tués durant ces émeutes. Plus de 18 000 maisons et commerces ont été détruits. Bien qu’une commission présidentielle ait, à la fin des années quatre-vingt-dix, conclu à l’assassinat de 1 000 Tamouls, aucune procédure judiciaire n’a depuis été engagée.
4. Les Sri Lankais musulmans sont nettement minoritaires en France.
5. Christophe Guilмото précisait que l’arrivée massive des Sri Lankais en Europe occidentale avait été facilitée par la porosité de la frontière de Berlin-Ouest. Voir Christophe Guilмото, “Le cycle migratoire tamoul”, in *REMI*, vol. 7, n° 1, 1991, pp. 123-150.125).
6. Voir à ce sujet l’article éclairant de Giacomo Mantovan dans ce dossier.
7. Gérard Robuchon, “Pratiques sociales et pratiques religieuses des Tamouls au Sacré-Cœur de Paris”, in Marc H. Pialat (dir.), *Vers des sociétés pluriculturelles : études comparatives et situation en France*, Paris, ORSTOM, 1987, p. 332.
8. Il s’agit d’un traité d’architecture attribué à Nārada, qui fixe les mesures, rapports et proportions que doivent avoir les constructions religieuses et les images divines en sculpture comme en peinture. La plupart des temples hindous d’Île-de-France respectent ces règles, plus particulièrement le nouveau temple de Ganesh de la rue Pajol inauguré en 2010, qui a fait appel à un cabinet d’architecture religieuse de Chennai, au Tamil Nadu.
9. Titre donné aux maîtres sculpteurs ainsi qu’aux maîtres architectes chargés de l’érection et de la décoration des temples hindous.
10. Voir à ce sujet la contribution de Mark Bradley et de Pierre-Yves Trouillet dans ce dossier.
11. Gérard Robuchon, “Étagères à bons dieux. Autels domestiques tamouls en immigration”, in *Ferveurs contemporaines – Textes d’anthropologie urbaine offerts à Jacques Gutwirth*, réunis par Colette Pétonnet et Yves Delaporte, Paris, L’Harmattan, collection “Connaissance des hommes”, 1993, p. 134.
12. Anthony Goreau-Ponceaud, “La diaspora tamoule : trajectoires spatio-temporelles et inscriptions territoriales en Île-de-France”, Bordeaux, université de Bordeaux-III, thèse de doctorat de géographie, 2008.